



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2011

Présents : MM. CHOMIENNE, VALLAT, CHAPELON, GUERIN, MOUNIER, SOUVIGNET, TEYSSIER J., ACHARD, DUMONT, GRANGER, CIGIOTTI, BOURRIEL, PEYRARD, PONCET, PATOUILLARD, BEAULAIGUE, FAYARD, DREVET, SEYTRE, GIRAUD, NEYRON, SANTY, et Mmes GRANGER, CHARROIN et DECOT. **Excusés** : MM. MARCON J-P. et JURINE.

DOSSIER	DISCUSSIONS
<u>PV REUNION / SECRETAIRE SEANCE</u>	Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le procès-verbal du dernier Conseil Communautaire. Le Conseil Communautaire désigne M. SANTY, comme secrétaire de séance.
<u>REORGANISATION CCPM</u>	<p>M. le Président indique que la commune de Saint-Bonnet-le-Froid vient de notifier à la CCPM la modification de ses membres désignés au sein du Conseil Communautaire : Membres titulaires : Jean-Pierre SANTY – Jean NEYRON / Membres suppléants : André MARCON – Viviane CHATELARD. Jean NEYRON remplace André MARCON comme membre titulaire, André MARCON devenant membre suppléant.</p> <p><u>ELECTION 6^{ème} VICE-PRESIDENT</u> M. SANTY, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour (nombre de bulletins dans l'urne : 19 – exprimés : 18 – blancs / nuls : 1. / M. SANTY a obtenu 17 voix – M. NEYRON a obtenu 1 voix), est élu 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon et membre du Bureau, et est immédiatement installé.</p> <p><u>COMMISSIONS CCPM</u> M. SANTY remplace M. A. MARCON dans les commissions suivantes : Economie et Développement durable-Tic-Communication).</p>
<u>AFFAIRES ECONOMIQUES</u>	<p><u>ZONE D'ACTIVITE INTERCOMMUNAUTAIRE D'AULAGNY (MONTREGARD)</u> Discussion relative à l'implantation de l'entreprise SRPM (recyclage de déchets issus du bâtiment) sur la zone d'activité d'Aulagny à Montregard et au dossier d'autorisation d'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) déposé auprès des services de l'Etat par cette entreprise et pour lequel un avis de la CCPM est sollicité (article R 541-67 du code de l'environnement). M. GRANGER indique que conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce point n'ayant pas été indiqué formellement sur l'ordre du jour de la convocation, il précise que le Conseil Communautaire n'est pas en mesure de prendre une délibération sur ce dossier. M. le Président prend note de la demande effectuée et indique qu'en conséquence ce point ne fera pas l'objet d'une délibération en Conseil Communautaire. Il précise qu'en l'absence de délibération, l'avis de la CCPM est réputé favorable. Il indique toutefois qu'il souhaite que ce dossier soit évoqué et débattu en toute transparence. M. le Président présente le projet d'ISDI présenté par M. CHAMBERT et propose de soutenir son projet sous réserve de retirer la partie stockage d'amiante-ciment, et de ne pas de revenir sur le projet de M. CHAMBERT. Il note en outre que les avis des collectivités concernées ne sont pas de nature à bloquer le projet, qui reste décidé par les services de l'Etat.</p> <p><u>ZONE D'ACTIVITE DE CHAMBAUD (SAINT-ROMAIN-LACHALM)</u> Renonciation à l'acquisition des terrains suivants (parcelles D 499 de 2 268 m² - D 500 de 15 856 m² - D 569 de 11 508 m²) situés sur la zone d'activité de Chambaud à Saint-Romain-Lachalm auprès de Mme Marie-Thérèse RASSAT (43620 St-Romain-L.) considérant l'opposition des instances agricoles locales.</p>

<p style="text-align: center;"><u>AFFAIRES ECONOMIQUES</u></p>	<p><u>PEPINIERE D'ENTREPRISES (RIOTORD)</u> Validation de la location des ateliers 1 (9 mois) et 2 (12 mois) de la pépinière d'entreprises à Riotord au bénéfice de l'entreprise CHARRA (43220 Riotord) pour un montant de loyer de 845 € HT par mois et par atelier.</p> <p><u>INITIATIVE CREATION HAUTE-LOIRE</u> Validation des prêts d'honneur à deux entreprises du territoire : SARL PATOUILLARD AUTO (garage auto) à Dunières : 15 000 € + COUDERC (plomberie chauffage) à Saint-Romain-Lachalm : 7 000 €. La CCPM a cofinancé à 20 % ces prêts, soit 4 400 €.</p> <p><u>COMMISSION ECONOMIE</u> La commission économie de la CCPM sera prochainement réunie (ZA de la Chavana à Riotord) ; réserves foncières ; portail économique du Pays).</p>
<p style="text-align: center;"><u>PORTAGE REPAS</u></p>	<p>Validation d'engager les réflexions nécessaires concernant le passage en liaison froide pour le portage de repas à domicile permettant de respecter les normes sanitaires, d'augmenter les capacités du service, de livrer les dimanches et jours fériés et de mieux adapter les horaires de livraison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réflexions : octobre 2011 à mars 2012 - Décision : avril 2012
<p style="text-align: center;"><u>PERISCOLAIRE</u></p>	<p>Versement d'une aide financière de 1 000 € aux structures organisatrices d'un service périscolaire ou garderie (associations et communes) pour l'année scolaire 2010-2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Périscolaire</u> : Commune de Dunières : 1 000 € / Commune de Montfaucon : 1 000 € / Commune de Riotord : 1 000 € - <u>Garderie</u> : Commune de St-Romain : 1 000 € / OGEC Montregard : 1 000 € / OGEC Raucoules : 1 000 € / OGEC St-Romain : 1 000 €
<p style="text-align: center;"><u>AFFAIRES TOURISTIQUES</u></p>	<p><u>TARIFS 2011</u> <u>GITES DE LA FONTAINE (MONTREGARD) ET DE LA BEATE (RIOTORD)</u> Augmentation des tarifs de ces gîtes d'environ 1,5 %, hausse du forfait ménage du gîte à Montregard compte tenu de la charge de travail importante à effectuer (80 € au lieu de 60 €), et création d'un tarif de ménage en cas de présence d'un animal (40 € à Montregard et 15 € à Riotord). <u>GITE DE LA GARE (DUNIERES)</u> Pas de hausse des tarifs, création d'un tarif de ménage en cas de présence d'un animal (30 €).</p> <p><u>ETUDE FAISABILITE VOIE VERTE (DUNIERES – RAUCOULES)</u> Point effectué sur une réunion technique interne relatif à cette étude. Réunion du Comité de Pilotage de cette étude qui se déroulera le vendredi 14 octobre 2011 de 14h00 à 16h00 à la Mairie d'Yssingaux.</p>
<p style="text-align: center;"><u>PERSONNEL</u></p>	<p>Validation d'un contrat de droit public de 24 heures par semaine établi pour l'agent Nathalie SEIGNOVERT pour une durée de 8 mois.</p>
<p style="text-align: center;"><u>FISCALITE</u></p>	<p>Vote approuvant l'application d'un coefficient de 1,05 pour la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM).</p>

<p><u>MUSIQUE</u></p>	<p>Approbation de la signature de conventions avec les écoles primaires du territoire dans le cadre des interventions musicales dans les écoles effectuées par Christine BOURET - Dumiste (participation financières des écoles : 20 %).</p>
<p><u>RAMASSAGE SCOLAIRE</u></p>	<p>Validation des tarifs payés aux transporteurs concernant les lignes régulières organisées par la CCPM : ligne 39 et ligne 30 (tarifs en hausse de 5 % à 18.52 % par rapport à 2010/2011) et autorisation est donnée au Président pour régler les factures émises pour les circuits spéciaux sur la base des tarifs 2010-2011 dans l'attente de la fixation des nouveaux tarifs 2011-2012 en fin d'année 2011.</p>
<p><u>SICALA</u></p>	<p>Approbation pour la signature d'une convention tripartite avec le SICALA et la Mairie de Riotord dans le cadre d'un partenariat concernant les risques d'inondation de la Dunière dans le bourg de Riotord.</p>
<p><u>ACCESSIBILITE HANDICAPES</u></p>	<p>Validation du choix de retenir le bureau d'études CRYALIDE (75 Paris) pour réaliser les études d'accessibilité nécessaires pour la mise aux normes des bâtiments (ERP), voiries et espaces publics (PAVE) à l'horizon 2015 : Lot 1 (PAVE) : 5 375 € HT – Lot 2 (ERP) : 17 075 € HT.</p>
	<p><u>Prochaines réunions</u> : <u>Bureau</u> : jeudi 13 octobre 2011 à 18h30 (CCPM) <u>Conseil Communautaire</u> : à déterminer (Montfaucon)</p>